

Neufchâtel-en-Bray

Le Réveil de Neufchâtel du 6 juillet 2023

507 mots

Autiste, Maxence ne pourra pas rejoindre une classe spécialisée à la rentrée : ses parents sont en colère

Entre inquiétude et colère, Lucie et Sébastien Broquet n'aurait pas imaginé que le passage de leur fils autiste de l'école élémentaire au collège soit aussi stressante.

Pas une question géographique

La famille installée depuis 2020 à deux pas du collège de Neufchâtel-en-Bray pensait, comme une évidence, que Maxence, 12 ans, rejoindrait cet établissement en classe Ulis.

Malheureusement, les choses ne sont pas toujours aussi simples. **"Ce n'est pas la situation géographique qui est prise en compte, mais l'arrivée des dossiers sur le bureau des instances qui gèrent cela"** déplore le couple.

C'est pour cela que nous avons fait construire ici

Dans un premier temps, faute de place à Neufchâtel, qui ne compte qu'une classe unique Ulis de 14 élèves de la 6e à la 3e, le dossier de Maxence a été accepté pour le collège de Buchy. Mais cela est totalement inenvisageable pour ses parents. **"Cette affectation, nous l'avons refusée car pour Maxence, il n'est pas possible de prendre un transport le matin et le soir. Cela engendrerait beaucoup trop de fatigue. Et n'oublions pas que nous habitons à 200 mètres du collège de Neufchâtel. C'est même pour cela que nous avons fait construire ici"**.

Hypersensible au bruit et à la foule

Autre problème, outre ses troubles autistiques, Maxence souffre de troubles de l'attention avec une hyperactivité sévère. Le préadolescent est également hypersensible au bruit et à la foule. Pour lui, impossible de manger à la cantine. **"On fait comment le midi s'il est à 20 km. Alors qu'ici, on peut s'organiser"** expliquent Lucie, kinésithérapeute et Sébastien, facteur.

Pour une bonne inclusion, il faut des moyens

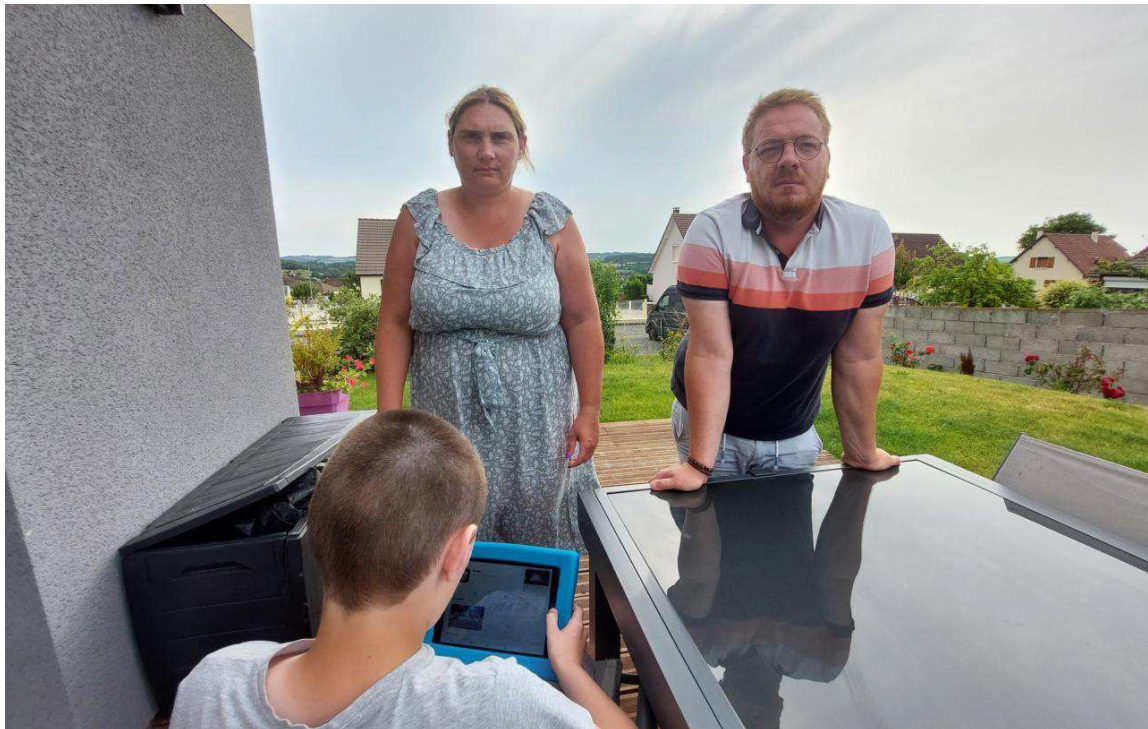
Enfin, l'autisme provoque chez Maxence des peurs de l'inconnu et du nouveau. **"Ici, il aurait déjà ses camarades de l'école élémentaire et il connaît l'endroit. Il faut savoir que Maxence ne ressent pas la douleur et ne voit pas les dangers. Il faut donc qu'il ait des repères"** insistent ses parents.

Alors que faire ? Pour la rentrée de septembre, Maxence pourra aller en classe ordinaire aux seules heures auxquelles il pourra bénéficier d'une assistante (AESH). Mais pour l'heure, il n'est pas encore prévu une aide individuelle à temps plein. **"Le collège intègre très bien. Mais pour une bonne inclusion, il faut des moyens. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. À ce jour, Maxence ne pourrait bénéficier que d'une AESH mutualisée 6 ou 9 h par semaine. Comment gère-t-on le reste du temps ?"** se questionne le couple.

Epuisés et stressés face à la situation inextricable, Lucie et Sébastien, qui ont également deux autres enfants, ont décidé d'évoquer leur problème aux élus du secteur. En premier lieu au député Sébastien Jumel, mais aussi à la municipalité et au conseiller départemental, Nicolas Bertrand. Parviendront-ils à débloquer le problème auprès de la DASEN (Académie de Normandie), rien n'est sûr, faute de places suffisantes dans les classes Ulis.

À suivre...

Sébastien Aliome



Lucie et Sébastien sont inquiets pour la future rentrée de leur fils.